

# LA POLITIQUE BUDGETAIRE DANS UNE EUROPE ELARGIE

Fabrizio Coricelli

Université de Sienna et CEPR

*Cet article étudie les implications des règles budgétaires actuelles de l'UE sur les nouveaux Etats membres, en insistant sur trois problèmes. Premièrement, le plafond de 3 % pour le déficit public n'accorde pas à ces Etats des marges de manœuvre suffisantes pour leur permettre d'entreprendre des politiques contra-cycliques en phase de ralentissement conjoncturel. Ceci est dû à leur niveau élevé de croissance potentielle et à la forte volatilité de leur croissance économique. Deuxièmement, les nouveaux Etats membres ont des ratios d'investissements publics sur PIB largement plus élevés que les anciens Etats membres. Ainsi, les contraintes budgétaires actuelles s'avèrent-elles plus strictes pour les nouveaux Etats membres que pour les anciens. Une forme de « règle d'or » apparaît appropriée et cohérente avec les objectifs de convergence et de cohésion au sein de l'UE. Troisièmement, l'application des règles budgétaires dans l'UE subit des influences politiques. Parce que la majeure partie des nouveaux Etats membres est constituée de petits pays relativement pauvres, le risque pour eux est de ne participer qu'à une « Deuxième division » de l'UE, loin des centres de décision.*

Classifications JEL : E62, E63, H50, H62, P35